

Locale Ecolo de Charleroi

Bilan de la majorité à mi-mandat.

CONFERENCE DE PRESSE

5 février 2010

Anne CATTIEZ, conseillère communale

Malika El Bourezgui, conseillère communale

Jacqueline Lefin, conseillère de l'Action sociale

Luc PARMENTIER, chef de groupe Ecolo au Conseil communal

Xavier DESGAIN, député régional

Julien LECHAT, secrétaire politique de la Locale

The logo for the Ecolo political party, featuring a stylized green leaf-like symbol to the left of the word "ECOLO" in a bold, green, sans-serif font.

Introduction

Le contexte général a beaucoup évolué depuis le début de la mandature communale. Les espoirs que les citoyens portaient dans la nouvelle majorité ont souvent été déçus. Lenteur administrative dans le traitement de très nombreux dossiers, lourdeur des nouvelles procédures de marché public avec des dispositifs de contrôle pas toujours opérants, manque de leadership au sein du Collège communal, tergiversations continues sur des dossiers essentiels pour l'avenir de la ville, absence de véritable ligne politique, tout cela a refroidi les plus enthousiastes !

A mi-mandat, Ecolo tient non seulement à dresser un bilan « subjectif » de la majorité XXL mais surtout à proposer, comme nous le faisons depuis le début de la mandature, des changements de ligne de conduite et de priorités à cette majorité, afin de mieux tenir compte de l'évolution de l'état d'esprit de la population, fortement marquée par la crise socio-économique, et afin d'impulser le changement dont Charleroi a réellement besoin. Cela implique de revoir certaines priorités fixées par la majorité XXL.

En effet, au delà du clivage Majorité/Opposition, notre souhait le plus cher est que la Ville fonctionne mieux et que cette majorité se ressaisisse pour garantir la continuité et la qualité du service public et pour répondre aux très nombreuses attentes de la population carolorégienne.

Le bilan

Après trois ans de majorité PS-CDH-MR, il nous paraît intéressant de dresser le bilan négatif et positif des actions menées par celle-ci. Nous nous limiterons volontairement aux éléments clés du pacte de majorité et à ses grandes priorités. Notons toutefois que dans la plupart des axes d'actions décrits dans le pacte de majorité, la tendance du bilan est de la même veine.

Cette évaluation est basée sur l'ambitieux pacte de majorité signé en novembre 2006 par ces trois partis et qui se concluaient en ces termes :

« Les signataires du présent pacte de majorité ont une grande ambition pour Charleroi. L'union régionale qu'ils ont créée pour gérer la Ville s'appuie sur une majorité forte largement représentative de la population carolo.

Ils mesurent l'ampleur de la tâche. Les contraintes économiques, culturelles, sociales et budgétaires auxquelles la Ville est confrontée ont rendu souhaitable cette volonté d'agir ensemble. Chaque groupe a accepté de côté ses légitimes différences dans une société démocratique pour mettre en avant l'intérêt général de la Ville et de ses habitants. Nous avons la volonté farouche de mieux servir nos concitoyens et de les aider à devenir des acteurs à part entière du redressement de Charleroi.

Nous le ferons dans le respect de l'opposition démocratique et en l'associant là où il le faut à une œuvre qui pour pleinement réussir devra être l'œuvre de tous.

Nous le ferons en appelant tous les carolos et les forces économiques et sociales à s'engager avec nous dans le développement durable de notre Ville. »

Ce pacte de majorité a été signé sous les auspices du « livre blanc de la nouvelle gouvernance pour Charleroi ». La nouvelle majorité s'imposant une attitude radicale en matière d'éthique des mandataires, de stricte conformité à la loi de toutes décisions de la Ville et de développement d'une politique au service exclusif de nos concitoyens, s'appuyant sur une administration efficace et loyale.

Ce pacte de majorité étant divisé en trois chapitres, nous vous proposons de les parcourir avec vous.

1 La méthode de travail

Nous sommes encore loin des ambitions du pacte qui voulait faire de Charleroi un modèle d'organisation, de transparence et d'efficacité administrative. Celui-ci prévoyait une analyse approfondie et sans complaisance de la gestion administrative afin d'identifier les comportements, les défaillances et les modes d'organisation qui avaient permis des manquements.

Le suivi de l'audit externe de la Région wallonne semble être resté dans les tiroirs et à part un audit dédié à l'Ecologie urbaine sans suivi d'actions jusqu'à présent, rien ne semble évoluer favorablement. De plus, nous attendons toujours la définition de l'organigramme du personnel et de la définition de fonction de chaque poste au sein de l'administration, afin que chaque fonctionnaire connaisse avec précision ses missions, responsabilités et sa place dans la structure de l'administration. Ce sont là des outils indispensables pour assurer une gestion moderne, transparente et efficace du personnel communal.

1.1 Les mandataires

Nous avons défini une « charte de l'administrateur communal » et il a été demandé aux partis démocratiques d'être particulièrement attentif à la qualité, à l'engagement et à la motivation de ceux qui auront dans des instances à représenter la Ville. Visiblement, les représentants de la majorité ont zappé ce chapitre car leurs représentants sont très souvent absents et c'est la présence du représentant ECOLO qui permet d'obtenir le quorum pour que les réunions puissent se tenir.

Nous avons installé le Bureau d’Ethique et de Déontologie qui a rédigé un code d’éthique signé par l’unanimité des Conseillers « démocratiques ».

Ce Bureau a commencé ses travaux et les avis et recommandations qu’il rend n’ont pour l’instant pas posé de problème !

1.2 Le fonctionnement du Conseil communal

L’accord de majorité souhaitait que le Conseil communal devienne le lieu privilégié du débat politique. Force est de constater que la plupart des décisions ont fréquemment été prises dans l’urgence au Collège communal et passées dans l’extrême urgence au Conseil. De nombreux points ajoutés en dernière minute passent comme une lettre à la poste sans aucun contrôle démocratique.

Le temps consacré aux interpellations et questions d’actualité est devenu un moment employé par les Conseillers de la majorité d’exprimer leur opposition interne (port du voile, stade, sporting, etc.).

La plupart des projets projetant Charleroi dans le futur (développement commercial, phénix, stade, caserne des pompiers, hôtel de Police, etc.) n’ont jamais été présentés au Conseiller lors de la réunion des différentes Commissions communales.

A cet égard, la presse reçoit de meilleures informations que le simple Conseiller de base.

1.3 Le Contrat d’avenir local

Sensé être l’instrument stratégique de développement local pour la législature, ce contrat d’avenir local devait être approuvé par le Conseil communal et devait être accompagné d’une trajectoire budgétaire pluriannuelle.

Le constat est amer : pas de contrat, pas de contrôle ni d’évaluation de l’action communale.

1.4 Le budget et les comptes

Le budget devait remplir pleinement son rôle volontariste de premier instrument politique au service de l’action communale. Une gestion par objectifs, moyens nécessaires pour y parvenir et la méthode d’évaluation initiant une véritable reddition des comptes. Trois ans plus tard, cette volonté se nomme douzième provisoire.

Il était question de la création d’une cellule « subsides » afin de rechercher au niveau régional, communautaire, fédéral et européen les instruments d’intervention dont pourrait

bénéficiaire Charleroi. Cette cellule n'est même pas reprise dans l'organigramme.

1.5 Le contrôle interne et l'évaluation de l'organisation communale

Le Collège devait mettre en place IMMEDIATEMENT des instruments modernes de l'action communale via notamment un service d'audit interne créé sous la responsabilité du Secrétaire communal. On parlait même d'un plan d'audit pluriannuel qui devait définir le programme de travail du service d'audit.

Cela fait presque deux ans que le comité de pilotage de l'audit s'est réuni et depuis le « départ » de Monsieur le Secrétaire communal adjoint Bernard Bermils, plus rien n'avance. Pourtant, c'est un élément clé de la gestion des services communaux.

1.6 La relation entre élus et administration

La rédaction d'un protocole de collaboration entre le Secrétaire communal, le Comité de Direction et le Collège communal était programmée mais est toujours resté sous forme de projet. Le marché public concernant l'aide à apporter à la gestion communale a été bloqué au Collège communal par le Mouvement réformateur et n'a toujours pas été relancé !

2 Les priorités de l'action communale

2.1 La sécurité

La majorité entend qu'au terme de la législature, Charleroi atteigne un niveau de sécurité supérieur à la moyenne nationale en s'articulant sur une stratégie autour de huit piliers :

- développement d'une police de proximité proche du citoyen et présente sur l'ensemble du territoire ;
- sécurisation des espaces publics sensibles notamment par l'usage des caméras de surveillance ;
- application stricte dans le domaine des incivilités urbaines ;
- intensification de la lutte contre la drogue et la grande criminalité ;
- actions de prévention et d'information ;
- information régulière sur les actions menées par la Police ;
- implication active des citoyens, du monde associatif et des institutions d'enseignement dans les initiatives pour accroître la sécurité ;
- évaluation régulière de la politique en matière de sécurité urbaine.

C'est un des points où la majorité a amélioré les choses en augmentant l'effectif policier mais en augmentant de manière abyssale les dépenses concédées par la Ville à sa Zone de Police. Les relais de la tripartite au niveau fédéral semblent d'ailleurs être toujours grippés et une modification des normes KUL n'est toujours pas à l'ordre du jour.

Concernant la sécurisation des espaces publics, la plupart des caméras de surveillance ne sont pas en état de marche. Seuls quelques parcs (Astrid, Notre-Dame) ont été aménagés par une suppression des buissons et autres arbustes !

La Police peut mettre quelques plumes à son chapeau en terme de lutte contre la drogue mais l'effort ne semble pas suffisant au vu de la gangrène qui pourrit la Ville-Haute. Dans ce domaine, les actions chocs menées à plusieurs reprises ne contribuent finalement qu'à déplacer ces zones de forte dégradation de la sécurité d'un quartier à l'autre de la ville. On peut ainsi penser que les actions menées sur Marchienne-au-Pont ont conduit à déplacer la population la plus délinquante vers le quartier de la Ville-Haute.

Une stratégie plus en profondeur devrait être élaborée en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés.

Une évaluation de la politique en matière de sécurité urbaine n'a toujours pas percolé vers le Conseil de Police.

2.2 Economie et emploi

La Ville a délégué à IGRETEC la plupart des initiatives afin qu'elles soient coordonnées au niveau de l'arrondissement en liaison avec Sambrinvest, la Chambre de Commerce, l'Union des Classes moyennes, etc.

Les actions à mener devaient être définies dans un plan communal pour l'emploi associant les opérateurs privés et publics. Il aurait dû identifier de nouveaux gisements d'emploi notamment dans les métiers de l'environnement, de la sécurité urbaine et de l'économie sociale.

Dans le domaine du commerce, les futures installations de nouvelles zones commerciales devaient faire l'objet d'un examen approfondi réalisé avec le secteur concerné. Il devait être proposé à la Communauté urbaine de mettre en place un groupe de travail qui aurait dû définir une stratégie concertée d'implantation.

La majorité est loin du compte et aucune coordination avec les communes voisines ne semble avoir été menée.

De plus, les tergiversations de la majorité sur les projets du centre ville et du péricentre donnent une image détestable de notre ville.

2.3 Environnement, propreté et écologie urbaine

Le pacte proposait une politique volontariste avec une augmentation de l'effectif du service propreté, une augmentation sensible du niveau de propreté au centre-ville, une implication des citoyens dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique de propreté, une application renforcée du Règlement de Police concernant la propreté publique, l'augmentation de la rapidité d'intervention et l'évaluation de la taxe sur la salubrité publique !

La lutte contre les pollutions serait accentuée, notamment les pollutions industrielles qui représentent un tiers de la pollution atmosphérique de la ville.

Les économies d'énergie, les recours aux énergies alternatives et renouvelables, la limitation des émissions de CO₂, l'utilisation de matériaux écologiques et la réduction des déchets sont des domaines dans lesquels la Ville devait initier des politiques nouvelles par un plan pluriannuel. Le plan est absent et aucune politique volontariste n'est développée pour réduire drastiquement la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

Notons d'ailleurs qu'un bilan carbone a été réalisé et que ses conclusions sont particulièrement intéressantes. Hélas, les conclusions ne sont toujours pas suivies d'effet. Pourtant, une part très importante des mesures proposées sont rentables dans le délai de remboursement normal des emprunts qui peuvent financer ce type d'investissements.

L'objectif de positionner Charleroi comme pôle d'excellence en matière de lutte contre les pollutions industrielles et urbaines a été prévu mais...

2.4 Education, enseignement et formation

La majorité devait s'appliquer à garantir l'égalité des chances et s'intégrer dans le courant actuel de l'école de la réussite.

Le pacte disait d'ailleurs :

« Le fait que notre région accuse un handicap important par rapport à d'autres régions quant au nombre d'élèves terminant leur 6^{ème} primaire fera l'objet d'une analyse et des remèdes et médiations seront proposés à l'initiative de la Ville, aux parents ainsi qu'aux différents acteurs concernés. »

Malheureusement, en tant que responsable politique, il nous est impossible d'analyser les résultats de la réussite scolaire au Certificat d'Etude de Base (CEB) puisque l'Echevin de l'enseignement ne veut pas nous donner les chiffres par établissement.

Comment peut-on analyser la situation sur une moyenne communale ? Nous supposons que les chiffres doivent être différents à l'école Cobaux de Charleroi, à l'école de la Bruyère à Marcinelle ou une école primaire à Dampremy et que les remèdes à apporter doivent y être différents.

Mais ceci n'est qu'une supposition.

Quatre domaines d'ambition universitaire avaient été définis par la majorité XXL :

- Les pôles d'excellence gérés par IGRETEC (sciences du vivant, aéronautique, génie mécanique, etc...) ;
- Un centre de proton-thérapie devenu obsolète ;
- L'université ouverte dite de la deuxième chance (où l'UCL a déjà retiré une partie de ses billes) ;
- Une Ecole Régionale d'Administration.

3 Les autres domaines de l'action communale

A côté des quatre priorités de l'action communale, le pacte de majorité fait référence à onze domaines de l'action communale qui ne seront pas abordés dans cette première partie du bilan de la majorité XXL.

Vous trouverez ci-après les projets prévus par le pacte de majorité.

3.1 Aménagement du territoire et rénovation urbaine

- Stratégie claire
- Réaménagement des places publiques
- Entrées de Ville
- Friches industrielles
- Dimensions esthétiques
- Occupation du domaine public (terrasse, échoppes, mobilier urbain)

3.2 Mobilité

- Priorités
 - Sortie Sud de Charleroi
 - Voie rapide vers Maubeuge
- Thalys vers Paris
- RER
- Gare BSCA
- Multimodale de Couillet
- Mobilité urbaine
 - Augmentation du transport collectif
 - Utilisation du vélo
 - Politique du parking
 - Plan communal de mobilité

3.3 Logement

- Partenariat avec pouvoirs publics, sociétés de logement, propriétaires
- Optimalisation du logement social (fusion ?)

- Agence immobilière sociale
- Cellule « info énergie »
- Lutte contre les marchands de sommeil
- Réquisition douce

3.4 Patrimoine, Culture et Tourisme

- Tirer parti du classement du beffroi dans l'inventaire du patrimoine de l'Unesco
- Culture = moyen d'intégration de solidarité et de citoyenneté
- Multi culturalité
- Intégration d'œuvres d'art dans les aménagements publics
- Tourisme de congrès et d'affaires

3.5 Action sociale et santé

- Complémentarité Ville / CPAS
- Egalité des chances
- Capitale sociale de la Wallonie
- Plan communal prévention de la santé
- Bassin de soins

3.6 Sport et loisirs

- Sport = outil de développement économique
- Occupation optimale des installations
- Développement du sport de rue

3.7 Petite enfance, jeunesse et aînés

- Augmentation de places dans les crèches
- Accès égalitaire aux crèches
- Ecole de devoirs
- Maintien à domicile
- Augmentation de la qualité de l'hébergement des séniors

3.8 Services communaux

- Analyse organisationnelle
- Structuration des services
- Evaluation des actions menées
- Gestion des ressources humaines
- Accessibilité des services publics
- Simplification administrative

3.9 Participation et monde associatif

- Amélioration des mécanismes participatifs
- Consultation populaire sur la décentralisation
- Budget participatif
- Pacte associatif

3.10 Politique internationale

- Participation aux réseaux : Eurocities, Conseil des communes, etc...
- Projets européens (financement)
- Coopération Nord/Sud
- Jumelages

3.11 Image

- Stratégie de communication
- Nouvelles pratiques de communication publique

C.P.A.S. – Aide sociale et action sociale

Au cours de cette première moitié de législature, le CPAS a été confronté à des changements structurels :

- deux présidents successifs,
- le départ du secrétaire présent depuis une vingtaine d'années,
- la désignation, difficile, d'un nouveau secrétaire,
- le départ du directeur du service social et, dans la foulée, de la directrice-adjointe,
- la désignation d'un nouveau directeur du service social.

Parallèlement, la crise et ses effets, ainsi que l'augmentation du nombre d'exclus du chômage, ont fortement augmenté l'activité du CPAS.

Le Conseil

Depuis le début de cette mandature, compte tenu du choix de la majorité XXL et l'application de la clé Dhondt, aucun membre de l'opposition ne peut participer aux différentes commissions. C'est le Bureau permanent qui gère la plupart des situations, seules celles pour lesquelles la loi impose une décision du Conseil y sont soumises.

C'est un fait regrettable qui vide le Conseil d'une bonne part de sa fonction démocratique. Cela sera corrigé lors de la prochaine législature.

La plupart des affaires traitées par le C.P.A.S. le sont indépendamment du Conseil -dans les limites légales fixées- à l'image du projet que le CPAS mène avec « Charleroi-Danses ».

Il apparaît que la majorité est organisée et a pris toutes les décisions. S'il y a plus de questions, voire parfois un débat, cela me paraît limité. Témoin de cela, la durée des conseils qui est de 50 minutes à 1h30 sauf exception.

Un point positif, il arrive qu'un projet soit particulièrement exposé au Conseil : l'urgence sociale, la réforme de l'aide sociale d'urgence, le pôle économie sociale etc.

Les projets

Plusieurs projets fort intéressants ont été développés :

- un nouvel abri de nuit de qualité augmentant le nombre de lits, il reste à finaliser son aménagement pour l'accueil des chiens. En effet, il y a de la place pour installer un chenil, mais il n'a pas encore été réalisé ;

- l'instauration du Fonds mazout et d'une aide pour le chauffage ;
- l'établissement d'une carte santé ;
- la construction d'une résidence service pour personnes âgées à Marcinelle et une en projet à Monceau-sur-Sambre ;
- un accueil de jour pour les personnes âgées ;
- un court-séjour pour personnes âgées ;
- la construction d'une dixième maison de repos et de soins. Il est néanmoins dommage de constater qu'aucun projet d'extension des services d'aide à domicile n'est prévu alors que ceux-ci permettent pourtant le maintien à domicile des personnes âgées. Un placement en maison de repos pouvant parfois avoir des conséquences sur le devenir de la personne âgées : dépressions, santé dégradée, apathie ... décès, cette option mériterait que le CPAS y porte un plus grand intérêt ;
- la création, dans le cadre du projet Porte Ouest, d'un cours d'alphabétisation et de préparation à la vie sociale pour les primo-arrivants afin de favoriser leur intégration ;
- une réquisition douce des logements inoccupés en collaboration avec la Ville, la Police et l'Agence immobilière sociale. Ce projet qui arrive très tard - Ecolo demande depuis plusieurs années que des actions soient menées à ce niveau - peut répondre, en partie, à la problématique du manque de logements disponibles sur le marché locatif et rencontrer ainsi de nombreuses demandes, notamment celle des SDF ;
- une convention avec les sociétés de logement social permettant d'apporter une aide rapide aux personnes en difficultés et ce afin d'éviter les problèmes d'endettement et les exclusions ;
- l'engagement de plusieurs travailleurs sociaux.

Aide sociale

La crise et ses effets, notamment les pertes d'emplois et l'augmentation des exclus du chômage, ont engendré une forte augmentation des demandes.

Afin de répondre à toutes ces demandes, le C.P.A.S. a engagé et engagera d'ici juin, 50 travailleurs sociaux. Nous estimons ce chiffre tout à fait insuffisant. Aujourd'hui, chaque travailleur social doit gérer en moyenne une centaine de cas, bien qu'il n'y ait sans doute pas la nécessité de suivre chaque situation, un nombre important nécessite un suivi psychosocial de manière à intervenir en amont des problèmes et non en réparant provisoirement les dégâts en aval.

Ces travailleurs sociaux auxquels la loi Onkelinx a accordé une certaine autonomie technique se retrouve dans une pyramide hiérarchique qui réduit celle-ci. Par ailleurs, la prise en charge des personnes ne répond pas aux critères méthodologiques : la personne est d'abord vue pour établir un dossier administratif - nécessaire il est vrai mais pas aussi urgent - avant de rencontrer le travailleur social qui peut aborder avec elle son vécu et envisager la réponse à y apporter.

Le fait que le travailleur social établisse lui-même le dossier administratif peut lui permettre déjà de se rendre compte des difficultés de la personne. L'aide administrative devrait donc se situer à un autre niveau.

La réforme de l'aide sociale urgente nous semble, elle aussi, fort rigide. S'il est nécessaire de lui donner un cadre, celui-ci devrait être plus souple qu'à l'heure actuelle. Par exemple, le calcul établi estime que la personne a suffisamment avec 8 euros par jour pour satisfaire ses besoins, indépendamment des besoins de base comme le logement, le chauffage, l'électricité.

Parallèlement, nous constatons que lors d'une réunion interne, il est fait appel au traiteur Vray pour bénéficier sur le budget du C.P.A.S. de délicieux petits pains et de dessert en verrine ! Nous sommes loin des 8 euros par jour !

Action sociale

Le C.P.A.S. a bénéficié de nombreux fonds structurels européens - P1, 2 et 3, Objectif 1 et autre budget tant belge qu'européen. Cela a permis de construire des projets intéressants qui ont montré leur pertinence. Il est regrettable que ces projets n'aient pas été développés dans l'ensemble du C.P.A.S.

Il y a un souhait de créer des maisons de quartiers qui pourraient rencontrer les besoins des personnes comme une action intergénérationnelle et répondre par exemple aux besoins des personnes âgées.

Budget

A ce niveau, plusieurs situations méritent l'attention.

En effet, alors que les autres C.P.A.S. se trouvent toujours en déséquilibre, à Charleroi, les comptes affichent un boni de plus de 10.000.000 et de 8.543.000 euros lors des deux derniers exercices. Chaque fois, une somme a donc été remise à la Ville (4.000.000 € en 2009).

Nous constatons aussi que le budget est parfois consacré à des projets ne faisant pas partie de l'objet social du CPAS :

- le projet « Charleroi-Danses » - il s'agit d'un projet fort intéressant : amener des Carolos à danser- le CPAS a consacré un budget de 60.000 euros. Cela nous paraît exagéré, et il semble que ce projet aurait dû être géré par l'Echevinat de la Culture en partenariat avec le CPAS dont la participation financière aurait pu être plus limitée ;
- un autre projet « All right - la fête aux droits sociaux » se situerait dans le cadre de 2010, année européenne de la pauvreté. Le C.P.A.S. envisage d'assurer la gestion du projet, rechercher des partenaires et y consacrer un budget de 100.000 euros. Si ce projet peut paraître intéressant, il faudrait néanmoins en étudier la pertinence et veiller à ce qu'il ne détourne pas le personnel de ses tâches premières.

Difficultés

- les problèmes lors de la désignation du secrétaire ;
- les marchés litigieux dont la situation n'a pas encore été gérée bien qu'elle date de novembre 2009.

Perspectives

Nous souhaitons que le CPAS se recentre sur les missions qui lui ont été confiées par la loi « Toute personne a le droit de vivre dans le dignité humaine » en développant l'aide sociale et les différents aspects de l'action sociale dans l'intérêt général des personnes, du personnel et indépendamment de toute considération politique.

Des propositions concrètes pour ancrer Charleroi dans l'avenir

Une vision pluriannuelle des finances communales

L'amélioration des finances communales est indispensable, afin de préserver les services rendus aux citoyens. C'est en effet un élément incontournable pour l'avenir de notre ville. La solidité des finances communales, la stabilité et l'équité des recettes, la qualité des opérations financières et des emprunts, le suivi attentif du financement des pensions, le suivi rigoureux des finances des para-communales, la solidarité avec les autres communes du bassin de vie en vue de reconnaître le rôle plus régional de la ville, la résorption des intérêts de retard, le respect des législations dans le but d'éviter des déconvenues budgétaires par la suite doivent constituer une priorité essentielle. Pour mener cette politique budgétaire à bien, il nous paraît indispensable que la majorité se dote d'une vision budgétaire à moyen terme afin d'éviter de rester le nez dans le guidon. En effet, nous constatons que ces dernières années cette vision fut plus souvent qu'à son tour remplacée par les 12^{ème} provisoires.

Organigramme, définition de fonction et formation : 3 éléments clés d'une gestion durable du personnel

Il nous paraît ensuite fondamental de soigner le personnel communal sans lequel la Ville ne pourrait remplir ses missions. A cet égard, il est tout à fait prioritaire de définir enfin l'organigramme du personnel et de déterminer les missions et responsabilités de chaque fonctionnaire communal. Avec la formation continuée du personnel, ce sont les trois éléments clés pour réussir le redressement de notre ville et réellement mettre en place une bonne gouvernance ainsi qu'apporter à nos concitoyens un service de très haute qualité. Cela devrait aussi permettre d'accélérer les procédures en matière de marchés publics et mettre finalement de l'huile dans les rouages. Nous avons confiance dans les motivations de base et les qualités humaines du personnel communal, mais celui-ci n'est pas géré comme cela s'impose dans une grande ville comme Charleroi.

Plus de participation citoyenne

La participation des citoyens à la vie communale mérite beaucoup plus qu'actuellement. De très nombreux habitants sont prêts à se mobiliser pour améliorer leur quartier, pour animer des écoles de devoirs ou des activités avec les jeunes par exemple. Et ce n'est pas le petit budget participatif qui permet de mobiliser et de soutenir toutes ces personnes. C'est donc dans le quotidien de la vie communale que la participation des citoyens doit être soutenue. C'est d'autant plus important que nous constatons dans certains quartiers, ou par rapport à certaines communautés culturelles, une difficulté à bien vivre ensemble et un

repli sur soi particulièrement préoccupant et que les conséquences de la crise socio-économique renforcent encore un peu plus. Une politique plus proactive, plus volontariste, plus débridée serait bienvenue, par le biais d'une plus grande participation citoyenne, par une plus grande confiance accordée a priori aux habitants de chacun des 54 quartiers de Charleroi.

Plus de solidarité pour faire face à la crise

La mise en place de nouvelles solidarités entre habitants de Charleroi découle naturellement de la priorité précédente et doit aider les Carolos à faire mieux face à la crise et en atténuer autant que possible les conséquences les plus dures. Cela doit aussi constituer une priorité tant de la Ville que du CPAS. L'entraide entre habitants, entre générations, les actions de soutien bénévoles ou organisées dans les quartiers, les boutiques de seconde main gérées par des habitants eux-mêmes, l'échange de connaissance sur le jardinage et le maraîchage, la création de jardins partagés, l'organisation de logements et lieux d'accueil intergénérationnel, le développement de services de proximité pour la petite enfance et les personnes âgées, le soutien aux achats groupés pour diminuer les coûts sont à mettre au rang des grandes priorités de la politique communale.

Culture et sport pour tous

La culture et le sport pour tous devraient aussi figurer au rang des priorités réelles des autorités communales.

Nous en profitons pour rappeler notre proposition, dans le cadre du pôle des sports, de développer, sur la rive droite de la Sambre, un véritable centre de formation pour les sports collectifs carolos de plein air intégrant un pôle foot à l'image de ce qui s'est développé à Liège via le Centre Louis Dreyfus ou le Futurosport de Mouscron. Un tel centre profiterait bien plus à nos jeunes que les nouveaux vestiaires de Marcinelle. En effet, la majeure partie du million prévu à cet effet devrait in fine bénéficier à l'équipe première du Sporting et non à nos jeunes carolos.

Pour un développement économique durable

Sur le plan économique, il est prioritaire de contribuer à la densification du tissu de petites et moyennes entreprises dans le tissu urbain lui-même, de réhabiliter de façon plus volontariste les friches industrielles et de veiller à une meilleure utilisation de certains terrains actuellement monopolisés soit par des activités de peu d'intérêt, soit par des activités qui n'occupent qu'une toute petite partie des terrains qu'elles mobilisent. Il est donc important, dans le domaine économique, de valoriser davantage les terrains déjà actuellement occupés par des entreprises ou des indépendants. La présence d'activités économiques compatibles avec le caractère d'habitat de la zone urbaine permettra de

restauration un équilibre durable entre toutes les activités que l'on rencontre dans les zones urbaines. Une politique de soutien cohérente au commerce de proximité ira dans le même sens.

Charleroi premier éco-centre d'Europe

Par ailleurs, la Ville de Charleroi doit saisir l'opportunité unique qui lui est offerte de s'engager avec volontarisme dans le développement durable. Nous pensons ici à définir un cadre durable ambitieux à tous les projets d'urbanisation et de construction du centre ville, pour qu'il intègre tout ce qui se fait de mieux en la matière : haute performance énergétique, recours large aux énergies renouvelables, choix de matériaux durables et sans impact sur la santé, recherche des matériaux qui ont le contenu en CO2 le plus faible, intégration d'un projet de chauffage urbain rénové et utilisant des énergies renouvelables, renforcement de l'accessibilité du centre ville par les transports en commun, bref, un projet ambitieux d'éco-centre ville.

Le développement de la mobilité douce est aussi un enjeu essentiel pour la qualité de vie de carolorégiens. Les quartiers d'habitat peuvent être rapidement réaménagés pour favoriser et sécuriser les déplacements à pied et en vélo. Nous espérons que dans ce cadre, la Ville de Charleroi sera candidate comme ville cyclable pilote en Wallonie et qu'elle parviendra à être reconnue comme telle par la Région wallonne, avec des subsides complémentaires à la clé. Cela permettrait une amélioration de la qualité de vie dans les quartiers et une diminution des coûts de déplacements pour une partie importante de la population. Définition d'un plan d'ensemble, concertation avec les habitants pour la mise en place des mesures, généralisation des sens uniques limités, sécurisation des grands axes de déplacements et des traversées de grand-routes ne demandent pas des moyens énormes, mais peuvent avoir un effet très sensible sur le développement des déplacements doux dans notre ville.

Enfin, nous estimons que la propreté dans la ville doit enfin devenir une vraie priorité de la majorité XXL.

Conclusions

Comme nous l'avons prouvé depuis le début de la mandature, en permettant l'ouverture d'un débat autour du pôle des sports (avec le résultat que nous connaissons), en se montrant constructif et propositionnel sur des dossiers tels que les centres commerciaux ou l'avenir du métro, nous avons, lors de cette première moitié de législature, fait le choix de mener une opposition constructive, une opposition de projets, une opposition qui amène des solutions plutôt que de créer des problèmes, et nous continuerons dans cette voie lors de la seconde moitié.

Nous sommes d'autant plus prompts à prendre nos responsabilités au delà du clivage majorité/opposition que la crise économique a frappé notre ville et qu'il est important de soutenir les décisions qui seront prises dans l'intérêt des citoyens carolos et dans le cadre du développement durable. Nous continuerons d'ailleurs à amener une série de proposition et de projet concrets permettant à la ville de Charleroi de se tourner vers l'avenir

Nous estimons en effet que les projets importants pour le futur de notre métropole ne peuvent être confisqués par quelques-uns mais doivent plutôt faire l'objet d'un large débat, au delà du Collège communal, mais aussi au delà du monde politique. Il est en effet primordial, selon nous, d'ouvrir beaucoup plus les débats à la société civile de telle manière que ces projets soient ceux de tous les Carolos.

Nous constatons que la majorité en place avait justifié son format XXL en arguant du fait qu'elle pourrait ainsi actionner les leviers des autres niveaux de pouvoirs et permettre à Charleroi de réclamer ce que la première métropole de Wallonie mérite. Force est de constater que sur ce plan, c'est un aussi un échec.

Le ballon est dans le camp de la majorité, à mi-mandat nous constatons qu'elle se contente d'être une majorité de transition, sans projets ni reliefs. A elle de se ressaisir et de prendre ses responsabilités, pour que Charleroi ne perde pas trois années supplémentaires.